

# Que faire après une inondation

## Aperçu

Une fois que les eaux de crue auront disparu, il pourrait y avoir des dommages importants à la collectivité et des dangers dont vous devrez être conscient à votre retour.

## Réintégration des lieux

Si vous recevez l'ordre d'évacuer les lieux, vous ne pouvez pas revenir tant que les autorités n'auront pas déclaré que vous pouvez le faire en toute sécurité.

Vous ne devez pas retourner à votre propriété dans les cas suivants :

- Un expert n'a pas indiqué qu'il est prudent de le faire.
- Une partie de la structure s'est effondrée.
- La structure n'est plus sur sa fondation.
- L'alimentation principale n'a pas été coupée avant l'inondation.

N'oubliez pas de faire preuve d'une extrême prudence, surtout s'il y a des trous dans le plancher, du verre brisé ou des débris dangereux.

## Nettoyage

Il est important de nettoyer et de sécher votre propriété dès que possible après une inondation pour éviter d'autres dommages et réduire les risques pour votre santé. Voici quelques conseils utiles :

- Maintenez une bonne hygiène pendant le nettoyage à la suite d'une inondation en :
  - réduisant le contact avec les eaux de crue ou tout ce qui a pu être en contact avec celles-ci;
  - portant des vêtements de protection comme des bottes en caoutchouc, des lunettes de sécurité et des casques de protection;
  - n'utilisant en aucun cas de l'eau potentiellement contaminée et en vous lavant souvent les mains.
- Tenez les enfants et les animaux de compagnie éloignés des zones contaminées pendant le nettoyage.
- Séchez les tapis au cours des deux premiers jours et remplacez-les s'ils sont engorgés d'eau ou endommagés.
- Nettoyez toutes les cavités intérieures des murs et du plancher à l'aide d'une solution à base d'eau et de détergent non parfumé.

- La boue peut être séchée et broyée.
- Déplacez dès que possible les articles humides dans un endroit frais et sec. Installez des ventilateurs pour réduire au minimum la prolifération des moisissures.

## Moisissures

Les spores de moisissures sont souvent invisibles et peuvent causer des maladies à long terme. Les symptômes comprennent des maux de tête persistants, des saignements de nez soudains ou des rhumes. La moisissure est identifiable par des taches de couleur brune, grise ou noire sur les surfaces; cependant, ce ne sont pas tous les dommages causés par la moisissure qui sont visibles.

- Portez un masque anti-poussière et des gants en caoutchouc.
- Jetez tous les matériaux isolants, panneaux de particules, meubles, matelas, sommiers à ressorts, jouets en peluche, oreillers, rembourrages, coussins et revêtements de meubles qui présentent des signes de moisissure.
- Congelez les textiles et les documents importants jusqu'à ce que vous ayez le temps de les traiter.

Les articles en plastique et en bois dur peuvent être conservés. Laissez sécher la moisissure humide, puis brossez-la à l'extérieur. Utilisez ensuite un produit désinfectant. Les articles lavables peuvent également être conservés. Désinfectez en brumisant légèrement chaque article à l'aide d'un produit nettoyant (p. ex. de l'alcool à friction ou de l'eau de Javel; utilisez une part de produit nettoyant pour quatre parts d'eau).

## Fournitures

- Équipement de protection
- Seaux, vadrouilles et racloirs en caoutchouc
- Sacs à ordures en plastique et grands contenants
- Détergent non parfumé, eau de Javel ou alcool à friction
- Équipement tel que des rallonges, des pompes à eau, des aspirateurs d'atelier, des détecteurs de monoxyde de carbone, des déshumidificateurs, des ventilateurs et des appareils de chauffage

**Si votre propriété présente des signes de moisissure, assurez votre sécurité en trouvant un autre logement.**

## Consommation d'eau

- Consultez les avis locaux sur la qualité de l'eau. N'utilisez pas d'eau provenant de la réserve d'eau locale à moins qu'elle ne soit déclarée sûre par les autorités.
- Ne buvez pas d'eau si elle présente des signes de contamination, notamment si elle a une couleur, une odeur ou un goût inhabituels.
- L'eau stagnante doit être drainée lentement et par étapes. Utilisez des pompes ou des seaux pour enlever l'eau, puis un aspirateur d'atelier sec/humide pour nettoyer le reste.
- Communiquez avec vos autorités sanitaires locales ou provinciales pour obtenir des directives sur la façon de désinfecter et de restaurer les puits et les citernes.

## Évaluation de la propriété

### Chauffage et électroménagers

- Ne chauffez pas votre propriété à plus de 4 °C jusqu'à ce que toute l'eau soit partie.
- N'utilisez pas d'appareils ou de systèmes électriques et ne touchez pas les panneaux électriques jusqu'à ce que tous les composants aient été soigneusement nettoyés, séchés et inspectés par un électricien qualifié.
- Achetez et installez un détecteur de monoxyde de carbone si vous prévoyez utiliser des pompes ou des appareils de chauffage alimentés à l'essence, au kérosène ou au propane pendant le nettoyage.
- Nettoyez ou remplacez les pièces trempées ou endommagées, telles que les filtres, les conduits et les composants électriques, dans la fournaise et le réservoir d'eau chaude.

### Nourriture et médicaments

- Lavez et désinfectez soigneusement tous les aliments, médicaments et fournitures non endommagés.
- Jetez tous les aliments, médicaments, cosmétiques et articles de toilette qui ont été en contact avec les eaux de crue.

### Préparez-vous sur le plan financier

- Parlez à un agent d'assurance de vos besoins précis.
- Préparez une [liste détaillée](#) de tous vos biens.
- Prenez connaissance des [sept étapes](#) à suivre pour faire une réclamation d'assurance habitation.

Le Bureau d'assurance du Canada est prêt à répondre à vos questions. Communiquez avec lui par courriel à l'adresse [askibcwest@ibc.ca](mailto:askibcwest@ibc.ca) ou par téléphone en composant le 1-844-227-5422. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la préparation liée à l'assurance, visitez le site Web [ibc.ca](http://ibc.ca).

## Aide au rétablissement

Il incombe au gouvernement de l'Alberta et à votre gouvernement local d'aider votre collectivité à se remettre d'une catastrophe ou d'une urgence majeure. Voici quelques exemples de soutien offert :

- Programmes, subventions et incitations fiscales qui soutiennent la reconstruction
- Aide financière par l'intermédiaire de programmes tels que le programme de reprise après sinistre
- Prise de dispositions pour assurer la disponibilité de services d'assurance
- Collaboration avec la collectivité locale pour fournir des conseils et coordonner le soutien provincial

Votre gouvernement local est responsable de l'administration des fonds de rétablissement provinciaux et d'assurer un soutien global après une catastrophe.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la reprise après sinistre, visitez le site Web [Alberta.ca](http://Alberta.ca). Il est à noter que les programmes provinciaux ne sont jamais garantis et ne constituent pas un supplément à l'assurance privée.

## Pour en savoir davantage

Lisez nos autres fiches sur ce qui suit :

- Renseignements sur le programme de reprise après sinistre à l'intention des propriétaires et des locataires résidentiels, les organisations à but non lucratif et les coopératives, et les exploitations agricoles
- Préparation aux inondations

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la préparation en visitant le site Web [Alberta.ca](http://Alberta.ca) ou en communiquant avec le directeur de la gestion des urgences de votre collectivité.